

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			AF-1			
Classe d'usages permis			R	CONS	I	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (1)			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile		● (2)			
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)			● (8)	
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				● (6)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● (3)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				● (4)
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation			●		
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)		1	1 (2)
hauteur (m)		min.(max.)	6.5(11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20		30	*(7)
		max.	100(5)			
marges de recul latérales (m)		min.	8		8	10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1(1,5)	1(1,5)	1(1)	1(1,5)
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	10	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	●
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107: résidence saisonnière seulement
(3) art 208 : zone de protection
(4) art 210 : chenils
(5) art 274: exception construction existante
(6) art 211 et 212 : cabanes à sucre
*(7) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(8) art 199 et 200 : carrières, sablières et autres sites miniers

Amendements

modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			AF-2			
Classe d'usages permis			R	C	CONS	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (1)			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile		● (2)			
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				● (3)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				●
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation				●	
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1 (2)
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			*(5)
		max.	100 (4)			
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1(1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107: résidence saisonnière seulement
(3) art 211 et 212 : cabanes à sucre
(4) art 274: exception construction existante
*(5) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES				FRELIGHSBURG			
Zone				AF-3			
Classe d'usages permis				R	C	CONS	A
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● ⁽¹⁾			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamilial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			● ⁽²⁾			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1					
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2					
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3					
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4					
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5					
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6					
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1					
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2					
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3					
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1					
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2					
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1					
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2					
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3					
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4					
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1					
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2					
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1					
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2					
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3					
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1					
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2					
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3					
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4					
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					● ⁽³⁾
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					●
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation					●	
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)				1 (2)
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)				
sup. d'implantation (m2)		max.					
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée			●				●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE REcul bâtiment principal							
marge de recul avant (m)		min.	20				* ⁽⁵⁾
		max.	100 ⁽⁴⁾				
marges de recul latérales (m)		min.	8				10
somme des marges latérales (m)		min.					
marge de recul arrière (m)		min.	16				16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)		min.(max.)	1(1,5)				1
hauteur (m)		max.					
sup. d'implantation (m2)		max.					
RAPPORTS							
logement max./bâtiment		max.	1				0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40				10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107: résidence saisonnière seulement
(3) art 211 et 212 : cabanes à sucre
(4) art 274: exception construction existante
*(5) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			AF-30			
Classe d'usages permis			R	CONS	I	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (1)			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)			● (5)	
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				● (2)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				●
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation			●		
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)		1	1 (2)
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20		30	*(4)
		max.	100 ⁽³⁾			
marges de recul latérales (m)		min.	8		8	10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1(1,5)		1(1)	1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1		0	0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40		10	10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	
(2) art 214 et 215 : cabanes à sucre	
(3) art 274: exception construction existante	
*(4) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum	
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(5) art 199 et 200: carrières, sablières et autres sites miniers	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			AF-31			
Classe d'usages permis			R	CONS	I	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽¹⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile		● ⁽²⁾			
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)			● ⁽⁸⁾	
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				● ⁽⁶⁾
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽³⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				● ⁽⁴⁾
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation			●		
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)		1	1 (2)
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20		30	* ⁽⁷⁾
		max.	100 ⁽⁵⁾			
marges de recul latérales (m)		min.	8		8	10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1(1,5)	1(1,5)	1(1)	1(1,5)
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	10	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

- (1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107: résidence saisonnière seulement
(3) art 208 : zone de protection
(4) art 210 : chenils
(5) art 274: exception construction existante
(6) art 211 et 212 : cabanes à sucre
*(7) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(8) art 199 et 200: carrières, sablières et autres sites miniers

Amendements

modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			AE-4			
Classe d'usages permis			R	C	A	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale					
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Éducatives intérieures)	C7-3				
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-4		●		
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)			●	
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)		1 (1,5)	1	1
hauteur (m)		min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.				
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée				●	●	●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.		20	20	*(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.		10	10	10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.		16	16	16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)		1(1,5)	1	1
hauteur (m)		max.		7,5		
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.		0	0	0
espace bâti max./terrain (%)		max.				



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208: zone de protection *(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG

</

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			CONS-2			
Classe d'usages permis			R	C	C	CONS
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		●			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					●
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1,5 (2)	1(1,5)	
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)	(11)	(11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)	60(50)		
sup. d'implantation (m2)		max.	600 ⁽²⁾	600 ⁽²⁾		
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	10 (8)	10 (8)		
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●	●	
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20	20	20	
		max.	300	300	300	
marges de recul latérales (m)		min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.	1(2)	1(1,5)	1(1,5)	1(1,5)
hauteur (m)		min.		7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)		min.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)		max.	30	30	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Les réseaux majeurs d'infrastructures reliées à la production et au transport d'énergie, incluant les bâtiments et les équipements de service.

Usage spécifique autorisé

Notes

- (1) art 161 : fermettes
(2) art 159: superficie 2e plancher

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG

Zone

REC-10

Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale					
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile		● (1)			
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3		● (2)		
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1	
hauteur (m)		min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.				
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●	●	
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20	20	20	
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1)	1(1,5)	1(1,5)	
hauteur (m)		max.	3	7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)		max.	21			
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	0	0	
espace bâti max./terrain (%)		max.	30	10	10	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 176 à 184: maisons mobiles
(2) art 185 à 188: campings

Amendements

modifié par règl.#	date

Page 10

REC-10

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			REC-11			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale					
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile		● (1)			
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3		● (2)		
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1	
hauteur (m)		min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.				
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●	●	
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20	20	20	
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1)	1(1,5)	1(1,5)	
hauteur (m)		max.	3	7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)		max.	21			
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	0	0	
espace bâti max./terrain (%)		max.	30	10	10	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

- (1) art 176à 184: maisons mobiles
(2) art 185 à 188 : campings

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			REC-12			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale					
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile		● (1)			
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3		● (2)		
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1	
hauteur (m)		min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.				
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●	●	
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20	20	20	
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1)	1(1,5)	1(1,5)	
hauteur (m)		max.	3	7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)		max.	21			
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	0	0	
espace bâti max./terrain (%)		max.	30	10	10	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

- (1) art 176 à 184: maisons mobiles
(2) art 185 à 188: campings

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG					
Zone			Ra-15					
Classe d'usages permis			R	R	C	C	A	
Résidentiel (R)								
R1	Unifamiliale		● (1)					
R2	Bi et trifamilial		●					
R3	Multifamilial			●				
R4	Mixte							
R5	Maison mobile							
Commercial (C)								
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1						
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2						
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3						
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4						
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5						
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6						
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7						
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1						
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2						
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3						
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1						
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2						
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3						
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1						
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2						
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3						
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4						
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1						
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2						
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1						
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●					
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3						
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1						
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2						
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3						
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4						
Industrie (I)								
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
Communautaire (P)								
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)						
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)						
Conservation (CONS)								
CONS1	Conservation							
Agricole (A)								
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)						
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)						
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)						
Cn	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)						
BATIMENT PRINCIPAL								
hauteur (étage)		min.(max.)	1(2)	1(2)				
hauteur (m)		min.(max.)	7,5(11)	7,5 (11)				
sup. d'implantation (m2) 1,5 étages (2 étages)		min.	60 (50)	60 (50)				
sup. d'implantation (m2)		max.						
largeur (m)		min.	7,3	7,3				
STRUCTURE bâtiment principal								
isolée			●	●				
jumelée			●					
contiguë								
MARGES DE REcul bâtiment principal								
marge de recul avant (m)		min.	15	15				
		max.						
marges de recul latérales (m)		min.	8	8				
somme des marges latérales (m)		min.						
marge de recul arrière (m)		min.	10	10				
BATIMENT ACCESSOIRE								
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1(1,5)				
hauteur (m)		max.						
sup. d'implantation (m2)		max.						
RAPPORTS								
logement max./bâtiment		max.	4	4				
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	40				



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	●
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes	
(1) article 162 : garde de poules	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			Ra-17			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (1)			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	12			
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	10			
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			Rb-18			
Classe d'usages permis			R	R	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽¹⁾			
R2	Bi et trifamilial			●		
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4			● ⁽²⁾	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				● ⁽³⁾
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3	7,3	7,3	
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●	●	
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	15	15	15	15
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8	8	8	8
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	10	10	10	10
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	3	1	
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	50	50	40



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	
(3) Acériculture seulement	

Notes	
(1) article 162: garde de poules (2) article 161: spa	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			Ra-19			
Classe d'usages permis			R	R	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽¹⁾			
R2	Bi et trifamilial			● ⁽¹⁾		
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●	●		
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1(2)		
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)	7,5(11)		
sup. d'implantation (m2)		min.	50	50		
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m)		min.	7,3	7,3		
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●		
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	18	18		
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8	8		
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	15	15		
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1(1,5)		
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	3		
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	40		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			Ra-20			
Classe d'usages permis			R	R	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (1)			
R2	Bi et trifamilial			●		
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)		
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)		
sup. d'implantation (m2)		min.	50	50		
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m)		min.	7,3	7,3		
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●		
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	15	15		
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8	8		
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	10	10		
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)		
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	3		
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	40		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (ajout de la grille)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone		Ra-30				
Classe d'usages permis		R	C	C	A	
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale	● (1)				
R2	Bi et trifamilial	●				
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4		●		
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1,5 (2)		
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1,5 étages (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.				
		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●		
jumelée			●			
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	15	15		
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8	8		
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	10	10		
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)		
hauteur (m)		max.		7,5		
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	4	0		
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	40		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	●
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162: garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			Rc-33			
Classe d'usages permis			R	R	R	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (1)			
R2	Bi et trifamilial			●		
R3	Multifamilial				●	
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)		200(150)	
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3	7,3	7,3	
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●	●	
jumelée			●			
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	6	6	10	
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	3	3	5	
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	5	5	5	
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	2	3	8	
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	40	40	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	●
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG						
									
Zone			M1-20						
Classe d'usages permis			R	R	R	R	C	P	
Résidentiel (R)									
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾						
R2	Bi et trifamilial			●					
R3	Multifamilial				●				
R4	Mixte					●			
R5	Maison mobile								
Commercial (C)									
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1					● ⁽¹⁾		
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2					● ⁽¹⁾		
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3					●		
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4					●		
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5					● ⁽¹⁾		
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6					●		
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7					●		
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1					●		
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2					●		
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3					● ⁽¹⁾		
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1					● ⁽¹⁾⁽²⁾		
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2							
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3							
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1					●		
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2							
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3							
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4					●		
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1					●		
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2					●		
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1					●		
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2					●		
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3							
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1					●		
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2					●		
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3					●		
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4					● ⁽¹⁾		
Industrie (I)									
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)							
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)							
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)							
Communautaire (P)									
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						●	
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)						●	
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)						●	
Agricole (A)									
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)							
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)							
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)							
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)							
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)							
Conservation (CONS)									
Cn	Conservation								
BATIMENT PRINCIPAL									
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (3)	1 (2)	
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (14)	6,5 (11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	
sup. d'implantation (m2)		max.							
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	
STRUCTURE bâtiment principal									
isolée			●	●	●	●	●	●	
jumelée									
contiguë									
MARGES DE REcul bâtiment principal									
marge de recul avant (m)		min.	3	3	3	3	3	3	
		max.							
marges de recul latérales (m)		min.	3	3	3	3	3	3	
somme des marges latérales (m)		min.							
marge de recul arrière (m)		min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
BATIMENT ACCESSOIRE									
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	
hauteur (m)		max.					7,5		
sup. d'implantation (m2)		max.							
RAPPORTS									
logement max./bâtiment		max.	1	3	6	2	0	0	
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	50	50	50	40	30	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

P11A	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 155: bât. accessoires à fins commerciales
(2) art 158: entreprise artisanale
(3) art 157: garage à des fins de logement
(4) Modification 131-10-2022

Amendements

modifié par règl.#	date
131-10-2022	2023-05-15
174-04-2025	2025-06-17



GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG

<

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			M2-22			
Classe d'usages permis			R	R	R	C
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽¹⁾			
R2	Bi et trifamilial			●		
R3	Multifamilial					
R4	Mixte				●	
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				●
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				●
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				●
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				●
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				●
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				●
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				●
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				●
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (3)
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (14)
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●	●	●	●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	3	3	3	3
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	3	3	3	3
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	7,5	7,5	7,5	7,5
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)		max.				7,5
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1	3	2	0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40	50	50	40

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 157 : garage à des fins de logement

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			I-24			
Classe d'usages permis			R	R	C	I
Résidentiel ®						
R1	Unifamiliale		●			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial ©						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2			●	
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3			●	
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2			●	
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3			●	
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				●
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				●
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)		1,5 (2)	1,5 (2)
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	50 (60)		67	67
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3		7,3	7,3
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●		●	●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	15		22	22
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8		8	8
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	10		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)		1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)		max.			7,5	
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1		0	0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40		40	40



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024	2024-12-17
174-04-2025	2025-06-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone		P-25				
Classe d'usages permis		R	C	I	P	
Résidentiel ®						
R1	Unifamiliale					
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial ©						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				●
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)				1,5 (2)
hauteur (m)		min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.				
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée						●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.				18
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.				8
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.				16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)				1 (1,5)
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.				0
espace bâti max./terrain (%)		max.				15

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG

Zone

Classe d'usages permis

Résidentiel ®

R1

R2

R3

R4

R5

Commercial ©

C1

C2

C3

C4

C-5

C-6

C-7

Industrie (I)

I1

I2

I3

Communautaire (P)

P1

P2

P3

Agricole (A)

A1

A2

A3

A4

A5

A6

Conservation (CONS)

Cn

BATIMENT PRINCIPAL

hauteur (étage)

hauteur (m)

sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)

sup. d'implantation (m2)

largeur (m) 1 étage (2 étages)

STRUCTURE bâtiment principal

isolée

jumelée

contiguë

MARGES DE REcul bâtiment principal

marge de recul avant (m)

marges de recul latérales (m)

somme des marges latérales (m)

marge de recul arrière (m)

BATIMENT ACCESSOIRE

hauteur (étage)

hauteur (m)

sup. d'implantation (m2)

RAPPORTS

logement max./bâtiment

espace bâti max./terrain (%)

P-26

CONS

C

I

P

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA

Projet intégré

secteur à risque de crues

secteur de pentes fortes

aire de protection du vieux moulin

tunnel d'arbres

ligne crêtes

zone assujettie à la LPTAA

Autres

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

modifié par règl.#

date

Page 29

P-26

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			P-27			
Classe d'usages permis			R	C	I	P
Résidentiel ®						
R1	Unifamiliale		●			
R2	Bi et trifamilial		●			
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial ©						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				●
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				●
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation		●			
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1,5 (3)
hauteur (m)		min.(max.)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	15			18
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			8
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	8			15
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1 (1,5)
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	3			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	

Amendements	
modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			P-28			
Classe d'usages permis			CONS	C	I	P
Résidentiel ®						
R1	Unifamiliale					
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial ©						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				●(1)
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				●
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				●
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
Conservation (CONS)						
Cn	Conservation					
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)				1,5 (3)
hauteur (m)		min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.				
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée						●
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.				15
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.				3
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.				7,5
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)				1 (1,5)
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.				0
espace bâti max./terrain (%)		max.				10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 119 : marché champêtre

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG

Zone

P-29

Classe d'usages permis

R

C

I

P

Résidentiel ®

R1

Unifamiliale

R2

Bi et trifamilial

R3

Multifamilial

R4

Mixte

R5

Maison mobile

Commercial ©

C1

Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)

C1-1

Catégorie 2 (Services personnels)

C1-2

Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)

C1-3

Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)

C1-4

Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)

C1-5

Catégorie 6 (Métiers spécialisés)

C1-6

Catégorie 7 (Services financiers)

C1-7

C2

Catégorie 1 (Biens de consommation)

C2-1

Catégorie 2 (Biens et équipements)

C2-2

Catégorie 3 (Clientèle touristique)

C2-3

C3

Catégorie 1 (Entreprises artisanales)

C3-1

Catégorie 2 (Entrepôts)

C3-2

Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)

C3-3

C4

Catégorie 1 (Véhicules légers)

C4-1

Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)

C4-2

Catégorie 3 (Véhicules lourds)

C4-3

Catégorie 4 (Stationnement)

C4-4

C-5

Catégorie 1 (Restauration)

C5-1

Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)

C5-2

C-6

Catégorie 1 (Complexe hôtelier)

C6-1

Catégorie 2 (Résidence de tourisme)

C6-2

Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)

C6-3

C-7

Catégorie 1 (Récréatives intérieures)

C7-1

Catégorie 2 (Sportives intérieures)

C7-2

Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)

C7-3

Catégorie 4 (Activités culturelles)

C7-4

Industrie (I)

I1

Industrie légère

(aliments, meuble, manufacture)

I2

Industrie lourde

(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)

I3

Industrie d'extraction

(Carrière, gravière, sablière)

Communautaire (P)

P1

Institutionnel & administratif

(hôtel de ville, église, école)

●

P2

Récréatif

(terrain de jeux, parc, piste cyclable)

●

P3

Utilité publique

(caserne de pompiers, garage municipal)

●

Agricole (A)

A1

Agriculture sans élevage

(Culture du sol et végétaux)

A2

Agriculture avec élevage

(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)

A3

Agriculture élevage à forte charge d'odeur

(porcherie, veaux de lait, renards)

A4

Agriculture relié à la recherche

(Établissements reliés à la recherche)

A5

Services, commerces et industries

(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)

●

A6

Usages agricoles spécifiques

(Chenils, fourrières, pisciculture)

Conservation (CONS)

Cn

Conservation

BATIMENT PRINCIPAL

hauteur (étage)

min.(max.)

1,5 (3)

hauteur (m)

min.(max.)

sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)

min.

sup. d'implantation (m2)

max.

largeur (m) 1 étage (2 étages)

min.

STRUCTURE bâtiment principal

isolée

●

jumelée

contiguë

MARGES DE REcul bâtiment principal

marge de recul avant (m)

min.

15

max.

marges de recul latérales (m)

min.

8

somme des marges latérales (m)

min.

marge de recul arrière (m)

min.

10

BATIMENT ACCESSOIRE

hauteur (étage)

min.(max.)

1 (1,5)

hauteur (m)

max.

sup. d'implantation (m2)

max.

RAPPORTS

logement max./bâtiment

max.

0

espace bâti max./terrain (%)

max.

10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA

●

Projet intégré

secteur à risque de crues

secteur de pentes fortes

aire de protection du vieux moulin

tunnel d'arbres

ligne crêtes

zone assujettie à la LPTAA

Autres

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

modifié par règl.#

date



Page 32

P-29

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG

Zone

Classe d'usages permis

Résidentiel ®

R1

R2

R3

R4

R5

Commercial ©

C1

C2

C3

C4

C-5

C-6

C-7

Industrie (I)

I1

I2

I3

Communautaire (P)

P1

P2

P3

Agricole (A)

A1

A2

A3

A4

A5

A6

BATIMENT PRINCIPAL

hauteur (étage)

hauteur (m)

sup. d'implantation (m2)

sup. d'implantation (m2)

largeur (m)

STRUCTURE bâtiment principal

isolée

jumelée

contiguë

MARGES DE REcul bâtiment principal

marge de recul avant (m)

marges de recul latérales (m)

somme des marges latérales (m)

marge de recul arrière (m)

BATIMENT ACCESSOIRE

hauteur (étage)

hauteur (m)

sup. d'implantation (m2)

RAPPORTS

logement max./bâtiment

espace bâti max./terrain (%)

P-30

R

C

C

A

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PIIA

Projet intégré

secteur à risque de crues

secteur de pentes fortes

aire de protection du vieux moulin

tunnel d'arbres

ligne crêtes

zone assujettie à la LPTAA

Autres

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 185 à 188 : campings

Amendements

modifié par régl.#

date

PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 185 à 188 : campings

Amendements

modifié par régl.#	date

Page 33

P-30

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-01-A			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			«(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-01-B			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			«(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-01-C			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	60			«(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-02			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			«(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-03			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			«(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208: zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG



Zone			FRE-04			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			«(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) art 208 : zone de protection
* (2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-05-A			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-05-B			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			«(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-05-C			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (3)			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			*(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG



Zone			FRE-06			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) art 208 : zone de protection
* ⁽²⁾ Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-07			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG



Zone			FRE-08-A			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) art 208 : zone de protection
* ⁽²⁾ Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES		FRELIGHSBURG				
Zone		FRE-08-B				
Classe d'usages permis		R	C	C	A	
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale	● (3)				
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2)	1 étage (2 étages)	min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m)	1 étage (2 étages)	min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée		●				
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			*(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-09			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par régl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG



Zone			FRE-10-A			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) art 208 : zone de protection
* ⁽²⁾ Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-10-B			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	60			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES			FRELIGHSBURG			
Zone			FRE-11			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1,5 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu	

Usage spécifique autorisé	

Notes	
(1) art 208 : zone de protection	
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum	
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA	

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES

FRELIGHSBURG



Zone			FRE-12			
Classe d'usages permis			R	C	C	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● ⁽³⁾			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamilial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● ⁽¹⁾
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE REcul bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			* ⁽²⁾
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) art 208 : zone de protection
* ⁽²⁾ Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17